

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

CCPM – Communauté de Communes du Pays de Matignon (22) – Rue du Chemin vert –
B.P.26 - 22550 MATIGNON
Tel. : 02 96 41 15 11 - Fax. : 02 96 41 15 14

- Adresse(s) internet :
Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ccpaysdematignon.fr>
- Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents et informations complémentaires peuvent être obtenues :
CC du Pays de Matignon, Service Environnement / bassin versant - M. Elvis DENIEUL
Rue du Chemin Vert – BP 26, 22 550 MATIGNON
Tél. 02 96 41 24 91. Mèl : elvis.denieul@ccpaysdematignon.fr
- Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :
CC du Pays de Matignon – M. Le PRESIDENT
Rue du Chemin Vert –BP 26, 22 550 MATIGNON

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

- Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Ramassage et transport des algues vertes échouées sur la baie de la Fresnaye année 2017

- Type de marché : prestation de services (catégorie n°16).
- Lieux principaux d'exécution : Baie de la Fresnaye : plages des communes de Plévenon, Fréhel, Matignon et Saint Cast-le-Guildo

INFORMATION SUR LES LOTS

Lot n°1 : **Ramassage des algues vertes et chargement dans les camions**

Lot n°2 : **Transport des algues vertes vers les unités de traitements**

- Quantité et étendue globale du marché :

Les communes littorales, de par leur pouvoir de police en la matière sont responsables de la sécurité et salubrité publique (*Art. L. 2212-1 du code général des collectivités territoriales*) et doivent intervenir pour sécuriser les zones à risques et l'entretenir le cas échéant leurs plages par l'évacuation des algues vertes potentiellement dangereuses lors de forts échouages.

Absents depuis 2009 sur la baie de la Fresnaye, des phénomènes d'échouages d'algues vertes sont réapparus durant le printemps / été 2015. Bien que peu volumineux sur l'estran,

ces échouages ont généré des zones de putréfaction en fond de baie de la Fresnaye, pouvant représenter un risque sanitaire (*dégagement de H2S*) pour les administrés.

La communauté de communes, porteuse du plan de lutte contre les algues vertes depuis 2013, a proposé d'apporter son soutien en coordonnant les opérations de ramassage, transport et traitement des algues vertes échouées, pour le compte des communes touchées.

- **Lot n° 1**: Opération de ramassage et mise en andains des algues fraîches hors d'atteinte des hautes eaux pour premier ressuyage) – Opérations de collecte et de chargement des remorques sur la plage et des camions à la zone de ressuyage - Opération de transport des algues fraîches mises en andains vers la zone de ressuyage - Opération de ramassage manuel. (Maximum 120 heures).

- **Lot n°2** : Transport des algues depuis les plages jusqu'aux sites de traitements désignés par le maître d'ouvrage (maximum de 74 400 Tonnes.kilomètres).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

- Modalités essentielles de financement et de paiement : Avance possible, prix révisables, acompte à la fin de l'exécution de chaque bon de commande, délai de paiement de 30 jours. Financement dans le cadre du budget général de la communauté de communes (ressources propres - section de fonctionnement) et subvention de l'Etat sollicitée.
- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, le marché sera conclu avec des entreprises groupées solidaires.
- L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- la Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC 1).
- l'attestation sur l'honneur datée et signée, certifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au titre de l'année 2014. Le candidat a toutefois la possibilité de fournir directement les certificats délivrés par les organisations et organismes compétents.
- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- la déclaration du candidat (imprimé DC 2), indiquant notamment le chiffre d'affaires du candidat réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.
- les attestations d'assurances (responsabilité civile et professionnelle) en cours de validité.
- Capacité technique :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
 - Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années (objet, montant, destinataire).
 - moyens matériels et humains dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

SECTION IV : PROCEDURE

TYPE DE PROCÉDURE

- Type de procédure : Marché en procédure adaptée
- Critères d'attribution :
Offre LA MIEUX DISANTE appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
 1. Prix des prestations. Pondération : 40 %
 2. Valeur technique de l'offre. Pondération : 60 %.
- Une enchère électronique sera effectuée : Non

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

- Date limite de réception des offres : **le 13 décembre 2017 – 12 :00.**
- Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français
- Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non
- Documents payants : non.
- Délai de validité des offres : 90 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE : Non.

LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.

AUTRES INFORMATIONS :

Le présent accord-cadre s'entend comme un marché à bons de commande, conformément aux dispositions de l'article 77 du code des marchés publics, conclu avec un opérateur économique, et exécuté au fur et à mesure par l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence.

- Durée du marché :

Chaque lot est conclu à compter de la date de notification du marché, jusqu'au 31 décembre 2017.

- Le dossier de consultation est à retirer ou à demander à :

Communauté de communes du Pays de Matignon

Mail : elvis.denieul@ccpaysdematignon.fr

rue du chemin vert - B.P. 26 – 22 550 MATIGNON

PROCÉDURES DE RECOURS

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 3 contour de la Motte, 35044 Rennes. Tél. 0223212828. Fax 0299635684.

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif, 3 contour de la Motte, 35044 Rennes. Tél. 0223212828. Fax 0299635684.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : le 23 novembre 2016